

**R**ÉPUBLIQUE FRANCAISE

ID: 031-213101843-20230125-CM0125\_202308-DE

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE FLOURENS **SÉANCE DU 25 JANVIER 2023**

DÉPARTEMENT

Haute-Garonne

Nombre de conseillers L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq janvier à 20h30,

En exercice 17 Le Conseil municipal de Flourens, régulièrement convoqué,

Présents 15 S'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,

Procuration 2 sous la présidence de Jean-Pierre FOUCHOU-LAPEYRADE,

Votants 17 Maire.

Date de la convocation: 17/01/2023

Date d'affichage de la convocation : 17/01/2023 Date d'affichage de la délibération : 3 1 JAN, 2023

Etaient présents: MM. FOUCHOU-LAPEYRADE, ANDRÉ, NAVARRO, ARRUÉ, CAMUS, CORTES, DICIANNI, JORDAN, MIERE,

MOËNNARD, JEULIN-CARREY, TOUCHEBEUF, NOËL, BACOU, ROUZAUD.

Ont donné procuration :

Monsieur Benjamin PARIS a donné procuration à Madame Mélissa MIERE.

Madame Bernadette FAURÉ a donné procuration à Monsieur Jean-Pierre FOUCHOU-LAPEYRARE, Maire.

Monsieur Didier CORTES a été nommé secrétaire de séance.

Délibération n° 2023-08 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 12 janvier 2023

Exposé

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal de la séance du 12 janvier 2023. Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver ce dernier.

Décision

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré le Conseil Municipal

**DÉCIDE:** 

La délibération est adoptée à :

17

**VOIX POUR ABSTENTION** VOIX CONTRE

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Fait à Flourens, le 26/01/2023

Le secrétaire de séance.

**Didier CORTES** 

Le Maire, Jean-Pierre FOUCHOU-LAPEYRADE